



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE LOCATION, INSTALLATION ET EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN JARDIN DES GLACES ET D'UN CHEMIN DES NEIGES MOBILES - LOT 2 EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN JARDIN DES GLACES ET D'UN CHEMIN DES NEIGES MOBILES - PASSE AVEC L'UCPA SPORT LOISIRS.**

**DÉCISION N° AU-18-340  
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4934 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Annick VOISIN, 8<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** l'avis public à la concurrence envoyé au journal BOAMP et au Profil Acheteur de la Ville le 13 août 2018 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de l'association UCPA SPORT LOISIRS, jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association UCPA SPORT LOISIRS, sise, 37 avenue Hélène Muller – 94320 THIAIS, représentée par Monsieur LEGAUT Guillaume, Directeur général, le marché de location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces et d'un chemin des neiges mobiles – lot 2 exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces et d'un chemin des neiges mobiles.

Le montant du marché dans sa solution de base s'élève à 51 077 € HT (non assujetti à la TVA).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée des sports et des  
relations internationales,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181108-lmc1H5727H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/11/2018 Date de Publication : 08/11/2018
---